

hannut actu

N° 122 - AOÛT 2019
Bulletin communal

→ ACTUALITÉ

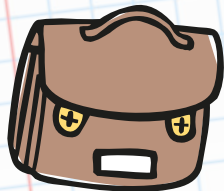
École communale
l'école idéale

PRÉPARER
LA RENTRÉE
2019...

Les congés scolaires défilent à grand pas...
Préparons ensemble la rentrée 2019-2020.

Afin de vous informer, les directeurs sont à votre
disposition du 27 août au 30 août inclus
en permanence école de 10H00 à 12H00
et sur rendez-vous.

Vous souhaitez visiter nos écoles ?
N'hésitez pas à prendre
contact avec les directions.



<http://ecolescommunales.hannut.be/>

$x-y=?$

LENS ST REMY
AVERNAS

0475/696449
Tél.: 019/51 31 23

MOXHE
GRAND-HALLET

0495/777145
Tél.: 019/63 36 18

Ecoles en immersion :

THISNES
MERDORP

0495/70 22 34
Tél.: 081/85 61 11

SOMMAIRE

Page 1

- Ecole communale
- Résidence Loriers

Page 2

- Goûter des pensionnés
- Semaine de la mobilité 2019
- Avis d'enquête publique
- Zone de secours Hesbaye
- Plus de nature dans nos cimetières
- Noces d'Or

Page 3

- Primes de naissance
- Les mardis Zéro déchet
- Été solidaire
- Place aux enfants
- Zone bleue

Page 4

- Agenda

Imprimé sur
papier recyclé



Résidence
Loriers



CPAS de
hannut

Maison de repos et de soins et Résidence-services
Pourquoi pas la Résidence-services ?

A la fois moderne et confortable, la Résidence Loriers offre aux seniors un hébergement de qualité qui se décline en deux formules : chambre en maison de repos ou appartement en Résidence-services. Celle-ci comprend 21 appartements, pour une ou deux personnes, qui bénéficient d'une belle luminosité et d'une ambiance agréable que permet la performance basse énergie du bâtiment. Les appartements ont une superficie de 50 à 55m², certains avec terrasse et/ou jardin d'hiver. Ce sont des appartements une chambre avec une salle de douche et une cuisine bien équipée. Une salle de repos commune et une buanderie avec machine à lessiver et séchoir sont mises à disposition des locataires, qui ont également accès aux activités et au restaurant de la maison de repos. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour obtenir davantage de renseignements ou vous inscrire sur la liste d'attente !

Résidence Loriers, rue d'Avernas 20 à Hannut
019/51.98.00 - info@cpashannut.be

Bonne lecture !



→ ACTU' INFOS

GOÛTER DES PENSIONNÉS

Le Service des Affaires sociales de la Ville de Hannut vous invite à son goûter-dansant

AU MARCHÉ COUVERT

LE SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019 dès 14h.

Au programme :

Roby & Caroline

*Ils vous feront danser
toute l'après-midi !*

Pour vous inscrire à ce goûter,
vous pouvez téléphoner à l'Administration
Communale de Hannut au 019/630 512

>>> Afin de permettre à chacun d'assister
à la fête, un service de TRANSPORT GRATUIT est organisé SUR DEMANDE.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE SCHEMA COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL (SCDC) ET DU RAPPORT SUR LES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES (RIE)

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement (Articles D.29-4, D.29-7 à 19 et R.41-6 du Livre 1er) et du Décret relatif aux implantations commerciales (Articles 19§ 4et 5), le Collège communal porte à la connaissance de la population que le Projet de Schéma Communal de Développement Commercial et le rapport sur les Etudes d'incidences, adoptés provisoirement par le Conseil communal le 26 mars 2019, sont soumis à enquête publique.

Le dossier est soumis à enquête publique du 19 août au 4 octobre 2019 inclus sur le territoire des communes de Hannut, Braives, Burdinne, Geer, Lincent, Orp-Jauche et Wasseiges.

Le dossier est consultable :

- [soit](#) au Service Cadre de Vie de l'Administration communale (rue de Landen 23 à 4280 Hannut), chaque jour ouvrable de 9h à 12h
- [soit](#) sur rendez-vous sollicité préalablement (min 24h) auprès de l'agent communal délégué à cet effet (tél. : 019/51.93.92.)
- [soit](#) sur le site communal : www.hannut.be.

Une **réunion publique d'information sera organisée le mardi 3 septembre 2019** à 20h à l'Académie Julien Gerstmans (Rue des Combattants 1 à 4280 Hannut).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites dans le délai mentionné ci-dessus jusqu'à la clôture de l'enquête publique le 04 octobre 2019 à l'attention du Collège communal

- [par](#) télécopie au 019/51 93 55.
- [par](#) courrier électronique : urbanisme@hannut.be
- [par](#) courrier ordinaire : Rue de Landen, 23 à 4280 Hannut.

N.B. : à peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et comportent le nom, l'adresse et la signature du réclamant. Les envois par courrier électronique sont identifiés et datés. Les observations et/ou réclamations verbales sont recueillies sur rendez-vous au Service 'Cadre de Vie' – tél : 019/51 93.92 – ou à la séance de clôture qui se tiendra le vendredi 4 octobre 2019 à 10 heures en la Salle des Mariages (Hôtel de Ville, rue de Landen 23 à 4280 Hannut)

La Directrice générale,
Amélie DEBROUX

Le Député-Bourgmestre,
Emmanuel DOUETTE.

Plus de nature dans nos cimetières sans pesticides !

Votre **commune**
agit pour **plus** de nature...
... et travaille sans pesticides dans
les cimetières !

Depuis le 1^{er} juin 2019, l'utilisation de produits phytopharmaceutiques est totalement interdite dans tous les espaces publics et privés ouverts au public (A.G.W. du 11/07/2013). Depuis plusieurs années déjà, la Ville de Hannut a abandonné l'usage des pesticides pour l'entretien de ses espaces publics, en ce compris l'entretien communal de ses cimetières.

Dans certains espaces, comme les cimetières, les machines de désherbage alternatif ont leurs limites et de plus en plus de communes se tournent vers leur végétalisation. Les allées sont ainsi enherbées, du paillage et/ou des plantes couvre-sol sont placés entre les tombes.

Tout le monde y gagne ! Les cimetières deviennent des espaces verts plus propices à la méditation et au recueillement, plus respectueux de la santé des visiteurs et des ouvriers ; le travail d'entretien est réduit et peut devenir plus régulier ; l'impact sur l'eau et les sols diminue et les aménagements favorisent la biodiversité.

La Ville de Hannut s'est lancée dans l'aventure et a commencé à enherber les allées de certains cimetières. Cette pratique se généralisera à l'ensemble de ceux-ci et d'autres aménagements verront petit à petit le jour comme des prés fleuris, des plantations ou l'installation d'hôtels à insectes. L'enherbement des allées et le semis de prés fleuris passeront nécessairement par une phase peu esthétique ; soyons tolérants !

Pour rappel, il incombe à la famille d'entretenir la sépulture, selon le Décret wallon du 6 mars 2009. L'interdiction d'utiliser des herbicides s'applique donc également aux particuliers en ce qui concerne les cimetières. N'hésitez pas à vous tourner vers des solutions écologiques comme un recouvrement avec des plantes indigènes et/ou mellifères.

Du 16 au 22 septembre



A VOS AGENDAS !!!

La semaine de la mobilité

se déroulera du 16 au 22 septembre 2019.

L'objectif de cette semaine est de démontrer les avantages des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle comme la marche, le vélo, le covoiturage et les transports en commun. Il est important d'agir en faveur d'une mobilité plus efficace, plus respectueuse de notre cadre de vie et qui s'inscrit dans le développement durable.

Le thème de cette année est : On bouge pour le climat !

En effet notre mobilité a un impact sur le changement climatique. 25% des émissions de gaz à effet de serre en Wallonie pour être exact ! La part la plus importante par rapport aux autres causes. Alors, bouger mieux, c'est bon pour notre portefeuille, notre qualité de vie, notre santé... mais aussi pour le climat.

Durant cette semaine, la Ville de Hannut organisera des actions en faveur des écoles, de son personnel, ...

Vous souhaitez participer à cette semaine et découvrir les actions, plus d'informations sur www.hannut.be ou sur notre page facebook ou <http://mobilite.wallonie.be>

Henri Catteau, conseiller en mobilité est à votre disposition pour toute information complémentaire au 019/51.93.52 ou henri.catteau@hannut.be



**ZONE de SECOURS
HESBAYE**

Ce jeudi 20 juin 2019, la Zone de secours a tenu une conférence de presse pour faire le point sur plusieurs décisions et dossiers en cours :

1) Approbation du compte :

Le compte budgétaire élaboré présente un boni au service ordinaire de 484.911,41 € et au service extraordinaire un boni de 29.202,63 €.

Le Conseil a décidé d'inscrire 200.000 € au fond de réserve extraordinaire afin de financer partiellement les investissements de 2019 et d'augmenter le montant du fonds de réserve ordinaire pour le porter à un montant à 250.000 € sur 2019 (45.000€ était déjà prévu pour l'acquisition de vêtements de travail AMU) en inscrivant un montant complémentaire de 205.000 €. Au total, le fond de réserve ordinaire s'élève à plus de 800.000€.

2) Modification Budgétaire 1/2019 :

La Modification Budgétaire injecte le résultat du compte.

Quelques ajustements techniques ont été effectués dans différents postes.

La Zone prépare l'avenir en faisant des réserves pour :

- acheter du matériel (ambulance et DEA) ;
- développer la cellule de planification d'urgence ;

A l'issue de cette modification budgétaire, le budget ordinaire présente à l'exercice propre un boni de 7.823,01€ et un boni global de 79.966,28€. Le budgétaire extraordinaire quant à lui présente à l'exercice propre un mali de 231.800 € € et un boni global de 36.702,94 €.

3) Investissements récents décidés :

Divers investissements ont été récemment reçus ou commandés :

- une nouvelle autopompe pour la caserne de Waremme ;
- un véhicule multi-usage (style manitou) ;
- un nouveau véhicule de liaison ;
- de nouvelles tenues feux.

Complémentaire à ces investissements, le véhicule de la cellule Rehab est maintenant opérationnel. Cette cellule a pour mission de nettoyer le matériel et d'équiper les pompiers de nouvelles tenues propres, appareils respiratoires compris, à l'issue d'une intervention.

4) Recrutement de pompiers volontaires :

La Zone vient récemment de recruter 14 nouveaux pompiers volontaires (9 sur Hannut et 5 sur Waremme) qui vont commencer prochainement leur formation.

Le Commandant se réjouit de ces arrivées et rappelle que la Zone recrute régulièrement de nouveaux pompiers volontaires en lançant chaque année un appel à candidatures.

En conclusion, le Président E. Douette insiste : "sur la gestion saine de la Zone mais également sur les investissements, tant en moyens humains que matériels, qui sont constamment réalisés afin de garder un service efficace comme il vient encore de le démontrer lors des récentes intempéries qui ont touchés diverses communes de la région. » Il en profite pour également : « remercier ses collègues Bourgmestres pour leur implication et leur engagement au profit de la sécurité des citoyens."



Monsieur Vecoven Jean-Louis
& Madame Callut Francine

Ils se sont mariés le 3 juillet 1969 à Crehen

Monsieur Duchateau Hervé
& Madame Salmon Marie-Claire

Ils se sont mariés le 12 juillet 1969 à Hannut

Monsieur Franck Albert
& Madame Bassleer Mireille
Ils se sont mariés le 5 juillet 1969 à Bressoux

Monsieur Manette Camille
& Madame Saussoy Jeanine
Ils se sont mariés le 12 juillet 1969 à Moxhe

→ ACTU' INFOS

PRIME DE NAISSANCE

Pour les enfants nés dans le courant du premier semestre 2019, la remise des Primes de Naissance s'organisera le 21 septembre prochain à Villers le Peuplier.

Les mardis Zéro déchet

Mardi 17 septembre 2019 à 18h

« Cuisine zéro déchet »
Salle de village de Poucet
(Rue des Mayeurs 15 - Poucet)

Mardi 15 octobre 2019 à 18h

« Pas de gâchis, pas de gaspi,
le pain au menu ! »
Salle « Les Dix Bonniers » (Rue Saint-Etienne 2 - Avin)

Mardis 5 et 12 novembre 2019 à 19h30

« Produits d'entretien naturels »
Bibliothèque communale
(Rue de Landen 43 - Hannut)

Mardi 3 décembre 2019 à 18h

« Cuisine zéro déchet de la fane à la racine »
Salle « Les Dix Bonniers » (Rue Saint-Etienne 2 - Avin)

ÉTÉ SOLIDAIRE 2019

JE SUIS PARTENAIRE...

Pour la 26^{ème} année consécutive, la Ville de Hannut en collaboration avec le CPAS et le soutien de la Région Wallonne, a organisé "Été Solidaire, je suis Partenaire". Nous avons ainsi eu l'occasion d'engager 12 jeunes hannutois qui ont pu débiter une première expérience professionnelle dans des structures tournées vers l'aide à la collectivité.

LA RÉSIDENCE LORIER (Maison de repos et de soins)

a accueilli 8 jeunes sur 2 périodes de 10 jours (les deux premières semaines de juillet et d'août). Lecture, aide au service en chambre ou en salle, partage de morceaux choisis d'une vie, oh combien remplie ou débutante, ont occupé ces jeunes travailleurs qui pendant deux semaines se sont improvisés animateurs, coachs, accompagnateurs ou confidents avec patience et respect mutuel.

Il est 16h sur un chariot, les jeunes préparent le café pour les résidents... Une tasse de café et un biscuit seront proposés aux personnes en chambre... Ils prennent le temps de parler, d'échanger... Et s'intéressent aux activités créatives...

LA MAISON DU CŒUR de Hannut

a accueilli 4 jeunes les deux premières semaines d'août.

Dans le cadre d'une main tendue aux plus démunis, perpétuée depuis longtemps déjà, la Maison du Cœur a permis aux jeunes travailleurs d'entrer dans les coulisses et d'entrevoir tout le travail, l'investissement et le dévouement indispensable pour que la solidarité nécessaire à la dignité humaine soit possible. Ces travailleurs se sont exercés à la récupération de meubles en leur donnant une deuxième vie, déménager mais aussi à appréhender l'organisation d'un magasin de vêtements, d'une brocante et d'une épicerie sociale.

Il faut aussi transporter, déplacer ...

Ranger c'est l'affaire de tout le monde.

Les seules constantes entre ces deux lieux : le respect mutuel, le sourire, la bonne humeur et la convivialité.

Bientôt chacun pourra se détendre dans la pièce ZEN inaugurée il y a peu de temps mais, où il reste quelques détails à paufiner...

Voici en résumé un "Été Solidaire" comme on les aime : des jeunes motivés, souriants, qui ont fait de belles découvertes, des hôtes ravis d'avoir renouvelé l'expérience et des organisateurs contents d'avoir été un partenaire utile aux citoyens.

ZONE BLEUE

Mieux stationner...
pour mieux profiter du Centre-ville

Quelques rappels concernant des règles de stationnement en zone bleue au Centre-Ville ...

Une zone bleue, pourquoi ?

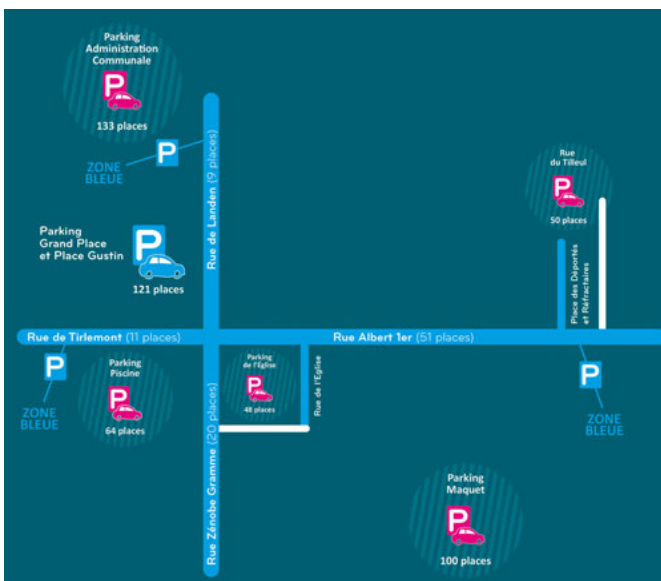
La zone bleue

- Facilite la rotation des véhicules et favorise le partage des places de stationnement
- Permet de mieux réguler le stationnement pour que tout le monde puisse accéder au Centre-ville
- Facilite l'accès aux commerces, services et équipements publics
- Facilite la vie des usagers en faisant disparaître le stationnement sauvage.

Quel est le périmètre de la zone bleue ?

La zone bleue est uniquement d'application dans les rues suivantes :

- Rue de l'église
- Place Henri Hallet
- Rue Gustave Detière
- Rue Zénobe Gramme
- Grand-Place
- Rue de Landen – Uniquement le tronçon compris son carrefour avec la rue Jean Mottin et le carrefour du Centre
- Rue de Tirlemont – Uniquement le tronçon compris entre son carrefour avec la rue des Vieux-Remparts et le carrefour du Centre
- Rue Albert 1^{er}
- **NOUVEAU** Place des Déportés et Réfractaires



Quels sont les horaires de la zone bleue ?

Du lundi au samedi de 9 h à 18 h, sauf jours fériés.

Pourquoi une durée maximale de 2 heures ?

Cela permet une bonne rotation des véhicules, et c'est la durée réglementaire prévue par le Code de la Route.

Et si je dépasse la durée prévue ?

Au-delà de 2 heures de stationnement, vous devez obligatoirement déplacer votre véhicule.

Il est en tous cas strictement interdit de prolonger la durée de votre stationnement en changeant l'horaire de votre disque bleu car cela empêche la rotation des véhicules sur les places de stationnement ; des contrôles réguliers sont organisés afin de lutter contre ce phénomène des "voitures-ventouse".

Le non-respect de ces règles de stationnement vous expose au paiement d'une redevance.

Qui contrôle le respect de la zone bleue ?

Par souci d'indépendance, la Ville a confié la gestion du contrôle de la zone bleue à une société privée.

Cette gestion comprend le contrôle des véhicules, la constatation des infractions et le recouvrement des redevances de stationnement.

La Ville n'intervient donc pas dans le traitement des réclamations éventuelles des automobilistes verbalisés.

Qu'est-ce que j'encours si je ne respecte pas les règles d'utilisation de la zone bleue ?

Lors de la verbalisation de l'agent, une redevance de stationnement d'un montant de 25 euros sera réclamée. Pour éviter tout risque d'infraction, je dois apposer mon disque de stationnement de manière lisible derrière mon pare-brise, et bien sûr respecter la durée de stationnement prévue.

Le disque est-il obligatoire ?

OUI ! Il indique l'heure de début de votre stationnement. Il s'utilise comme un ticket de parking, à la seule différence que c'est vous qui réglez l'heure d'arrivée... et que c'est gratuit !

Vous pouvez trouver des disques réglementaires dans les commerces, voire à l'Hôtel de Ville (en nombre limité). Attention ! Le disque ne protège pas des sanctions si vous êtes mal stationné (stationnement en double file, sur les trottoirs, passages piétons, ...).

Des parkings gratuits pour se simplifier la vie

Au Centre-Ville, de nombreuses places de parking (dont des emplacements réservés aux personnes handicapées) restent en accès libre et gratuit aux abords immédiats de la zone bleue (Place "Maquet", Hôtel de Ville, Place Lucien Gustin, Place de l'église, ...).

Des questions ?

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des Affaires économiques (Tél. : 019 51 91 91 ou 51 93 76).



Place aux enfants se bouge pour le climat

Journée citoyenne à destination des enfants de 3, 4, 5 et 6^{ème} années primaires.

Sur l'initiative de la Province, chaque année, l'Administration communale de Hannut organise, la journée "Place aux enfants", en collaboration avec des partenaires de l'entité.

L'édition 2019 se déroulera le samedi 19 octobre de 8h à 15h15.

Les inscriptions seront possibles du 20 septembre 17h au 7 octobre 8h via le site de la Ville

Si vous souhaitez faire partie de nos partenaires, n'hésitez pas à nous contacter par courriel : annik.collet@hannut.be ou au 019/51 93 88.

Pour encore plus d'informations concernant l'évènement vous pouvez consulter le site de la province : Placeauxenfants.be

Après l'évènement, des photos de la journée seront visible sur le site de la Ville.



HANNUT

Vendredi 30 août 2019

Les Chauves-souris

19h30
Hôtel de ville
Salle Jean Renard
Rue de Landen

Inscription obligatoire
pour le 29 août
Service Cadre de Vie
019/519.368
environnement@hannut.be



Le monde de la nuit et
particulièrement celui de ces
petits mammifères volants
vous sont inconnus ?
Vous aimeriez en savoir plus ?

EXPOSÉ ET
BALADE NOCTURNE

Venez rencontrer
quelques espèces de chez nous
et découvrir leur mode de vie
(fin vers 22h30).

En collaboration avec le Service Cadre de Vie
de la Ville de Hannut




BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE HANNUT

Un lieu de rencontre autour du livre

"Partager un livre avec un enfant, c'est vagabonder par monts et par mots dans l'imaginaire, à travers la musique des textes, des sonorités et des images."

IL ÉTAIT UNE HISTOIRE...

Avec Anne-Lise LÉONARD pour les 4-7 ans

à 15h

2019

- > 11 septembre
- > 9 octobre
- > 13 novembre
- > 11 décembre

Avec Karine MOERS pour les 6 mois-3 ans

à 16h

2019

- > 18 septembre
- > 16 octobre
- > 20 novembre
- > 18 décembre

Votre bibliothèque communale
43, rue de Landen • 4280 Hannut • 019 51 23 16

Heures d'ouverture :

- LUNDI de 9 à 13h • MERCREDI de 9 à 16h
- JEUDI et VENDREDI de 13h30 à 16h • SAMEDI de 9 à 13h

Entrée libre

Centre documentaire Sainte-Croix

LE CHAPERON ROUGE



Exposition du 16 septembre au 25 octobre 2019

ACCESSIBLE AUX HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Entrée libre - rue de Crehen 1, 4280 HANNUT

INFO : bibli@collegehannut.be - 019 51 94 56



FOIRE DU LIVRE d'auteurs hannutois

21 SEPTEMBRE 2019
de 10 à 17h

à la
BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE
de Hannut

C'est écrit

Près de chez vous !

- Dédicaces
- Calligraphie
- Atelier "Livres d'artistes" à 14h
- Chasse aux livres dans le Centre Ville

Apéro festif

Entrée LIBRE



AGENDA des festivités hannut est à vous

Août - Septembre 2019

- 23 & 24^{/08} • **FESTIVAL "LES GRANGES"**
Blind test - Festival - animations pour les enfants - www.lesgranges.be - Abolens
- 30^{/08} • **LES CHAUVES-SOURIS**
19h30 Hôtel de Ville - Cadre de vie - Infos : 019 51 93 68
- 30-31^{/08} & 1^{/09} • **AVERNAS LE BAUDUIN EN FÊTE**
Place Maubeuge - soirée les 30 et 31 - Concours de couillon - Barbecue - Blind test - 0491 73 03 69
- 1^{/09} • **LES PETITS MARCHÉS ARTISANAUX**
Grand place - de 10h à 17h - Hannut - 019 51 91 91
- 3^{/09} • **ENQUÊTE PUBLIQUE SCDC ET RIE**
Académie 20h - Informations : Cadre de vie 019 51 93 92 - Hannut
- 5^{/09} • **PORTE OUVERTE - NEW DANCE CLUB**
Salle de sport du Lycée - Rue Paul Brien - 0475 91 17 74 - Hannut
- 7 & 8^{/09} • **PORTES OUVERTES POMPIERS/POLICE**
Souper - balade VTT - gravure vélo - visite - démonstration...
- 7 & 8^{/09} • **FÊTE À MOXHE** (balade en barque, pédestre, bar, feu d'artifice...)
Rue de la Solive - à partir de 10h - 0472 64 97 46 - Asbl Moxhe au fil de l'eau - Moxhe
- 8^{/09} • **DANS LE CADRE DES JOURNÉES DU PATRIMOINE :**
- 8^{/09} • **A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE BLEHEN:**
Balade contée à 14h (1h30) - Produits artisanaux et locaux - Concert à l'église à 17h
Asbl Tour des Villages - 0473 47 49 66
- 8^{/09} • **AVIN**
A la découverte de l'Eglise - visites guidées de de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 - visites guidées
0486 07 88 27
- 11^{/09} • **IL ÉTAIT UNE HISTOIRE ...**
15h - à la Bibliothèque pour les enfants de 4 à 7 ans
- 13^{/09} • **PORTE OUVERTE - HANNUT RÊV@DANSER**
Salle le Foyer St Christophe - rue Lambert Mottard 21 - 0494/307556 - Hannut
- 14^{/09} • **JOURNÉE PORTE OUVERTE ET ATELIER RAKU À LA SALINE**
Organisation de l'Atelier Céramique - site de la Saline - Renseignements au 019 51 21 41 - Hannut
- 15^{/09} • **A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE TROGNÉE:**
Balade contée à 14h (1h30) - Produits artisanaux et locaux - Concert à l'église à 17h
Asbl Tour des Villages - 0473/47 49 66
- 15 & 16^{/09} • **FÊTE ANNUELLE À TROGNÉE**
De 8h à 17h - 20^{ème} Marche de la Betterave (5-10-15-20 km)
Sous le patronage de l'Adeps (inscriptions gratuites) - Vide-dressing et bourse aux jouets
Repas à midi - Bar - Château gonflable - Maison de village - Trognée
- 18^{/09} • **IL ÉTAIT UNE HISTOIRE ...**
15h - à la Bibliothèque pour les petits de 6 mois à 3 ans
- 21^{/09} • **FOIRE DU LIVRE**
Bibliothèque communale de 10h à 17h
- 24^{/09} • **CONFÉRENCE**
LE CAMBODGE, LA RENAISSANCE D'UN PEUPLE
par Michel Kurts à 19h30
Maison de la Laïcité Henri Daix - Rue Albert I^{er}, 112 - 0473 78 55 01